

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9518**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Styliste designer mode

Nouvel intitulé : Styliste designer mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESMOD International	Président d'ESMOD

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la styliste designer mode a pour mission d'imaginer, de créer, de concevoir des collections, des produits et/ou des accessoires de mode pour le compte de Maisons de couture et d'entreprises de création. Possédant une expertise des techniques de fabrication des produits et des articles liés à la mode, il intervient dans l'ensemble du processus de création. Pour le compte de marques de conception, il doit proposer et illustrer des collections avec de nouvelles lignes de produits, de vêtements et d'accessoires. Pour réaliser les collections, il doit posséder une véritable connaissance des marchés afin d'anticiper les évolutions, innover et créer des collections en suivant les tendances, les modes et les évolutions des attentes de consommateurs. Capable d'analyser des études de marché, le Concepteur et Designer Mode est d'abord un expert de la fabrication, capable de renseigner tous types de produits mais aussi de travailler les matières, de les assembler pour obtenir les résultats souhaités. Sa formation technique, complétée d'enseignements le sensibilisant au marketing, fait de lui aussi un professionnel capable d'intervenir dans la conception créative et artistique, l'image et la promotion des produits, dans l'organisation d'événements de présentation des collections ou encore dans la scénographie artistique de boutiques pour assurer la mise en avant des créations et des produits.

La certification atteste que les candidats possèdent les compétences à :

- 1 - Analyser des tendances et des images de marques et d'entreprises de mode
- 2 - Imaginer et illustrer des collections, des lignes de vêtements et de produits et des accessoires
- 3 - Réaliser une création de produits de mode et d'accessoires, et concevoir un patron et un prototype à transmettre à un atelier de fabrication de mode
- 4 - Contrôler les étapes de production des créations ; concevoir la présentation, la promotion et l'image des collections, des produits et des accessoires de mode

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la styliste designer mode exerce son métier dans la filière textile-habillement : vêtement homme, vêtement femme, vêtement enfant, maille, lingerie, accessoires. Il exerce son métier dans des Maisons de Haute Couture, des PMI et PME de Prêt à Porter, des ateliers de Créateurs, Ateliers Tailleur, des Marques de Distribution, des bureaux de Style, Bureaux d'études, des organismes publiques, etc.

- Concepteur/Conceptrice designer mode
- Concepteur/Conceptrice designer mode Junior
- Styliste concepteur/conceptrice
- Modéliste créateur/créatrice
- Styliste créateur/ créatrice
- Responsable de bureau d'études
- Chef de création
- Responsable studio de création
- Chef d'atelier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

L1502 : Costume et Habillage spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour la formation :

La certification comprend quatre composantes :

Composante 1: Analyse de tendances et d'images de marque

- Mémoire sur une étude de cas : analyse de l'image et du positionnement, avis sur les orientations à prendre.
- Présentation des résultats de la recherche sur l'histoire de la marque, l'analyse de ses codes et le « style de vie » proposé à ses clients. (épreuve orale)

- Réalisation d'une base de données (produits, merchandising, packaging, univers personnel, communication)

Composante 2: Conceptualisation, Illustration et Déclinaison d'une collection/ligne de vêtement

- Création et présentation de projets artistiques d'une collection.
- Présentation du processus créatif suivi, des objectifs et des techniques utilisées : inspirations, thème et concept de collection, gammes de couleurs et de matières, pièces d'études, déclinaisons de différent produits et silhouettes de collection. (épreuve de jurys)
Composante 3: Conception et Réalisation de prototypes d'une collection/ligne de vêtement
- Réalisation de prototypes avec patronnages pour fabrication
- Présentation du processus de construction : demi-toile épinglée, toile entière montée, réalisation tissu dans la matière définitive. (épreuve de jurys)
Composante 4: Contrôle des étapes de productions et Conception de la présentation et promotion de la collection/ligne de vêtement
- Mise en situation : contrôle qualité et validation de conformité des prototypes de modèles.
- Réalisation des documents administratifs de production liés aux patronnages industriels.
- Organisation d'un show : scénarisation et scénographie. (travail d'équipe, planification, fitting des panoplies, cohérence de l'ambiance, passage modèles, communication de l'évènement)

Pour la VAE :

Tous salariés (quel que soit le type de contrat et la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent) ou tous demandeurs d'emploi, pouvant justifier de 3 ans d'expériences professionnelles salariée, non salariée, bénévole ou volontaire dans le secteur concernant la certification délivrée par ESMOD peuvent engager une démarche de VAE.

Le dossier de demande de recevabilité (Livret 1) est téléchargeable sur le site d'ESMOD (www.esmod.com) à la rubrique VAE.

La validation partielle s'appuie sur les quatre blocs d'activités du référentiel d'activités et de compétences

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Styliste designer mode" avec effet au 10 avril 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, code NSF 242n, sous l'intitulé "Styliste designer mode" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Styliste modéliste'. Observations : L'homologation prend effet à compter du 14 janvier 2001.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Fin d'homologation à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel, sauf pour les personnes recrutées avant cette date.

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'.

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de styliste modéliste'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.esmod.com>

Lieu(x) de certification :

ESMOD International 12, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESMOD PARIS
12 Rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris
ESMOD ROUBAIX
27, boulevard du Général Leclerc, 59100 Roubaix
ESMOD LYON
87, rue de Sèze, 69006 Lyon

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'. (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991).

- 'Certificat de styliste modéliste' (Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995).

Certification précédente : Styliste modéliste

Certification suivante : Styliste designer mode